

Le Labyrinthe aménagé sans permis, la régularisation en cours

DURBUY

Le groupe Ecolo Durbuy monte au créneau pour dénoncer l'infraction sur le plan urbanistique.

Ce samedi, le Labyrinthe, géré par l'équipe de Marc Coucke, ouvre ses portes au public à Rome. Selon le groupe Ecolo Durbuy, la nouvelle attraction est en infraction sur le plan urbanistique.

“La mise en œuvre a commencé voici plusieurs semaines, assez tardivement, relève Eric Jurdant, conseiller communal Ecolo. Une immense clôture protège les plants de maïs hauts de 40cm à ce jour. Un grand labyrinthe fixe en bois, un chapiteau et des annexes ont été installés. Nous avons appris que cette nouvelle attraction a été réalisée sans permis d'urbanisme. Lorsque les travaux ont été terminés une demande a été introduite, afin de régulariser la situation.”

Ecolo précise qu'une activité touristique, située en zone agricole, est considérée comme une destination exceptionnelle et dérogeatoire au plan de secteur. L'attraction touristique et son parking nécessitent, par consé-

quent, un permis d'urbanisme.

Les Verts relèvent, par ailleurs, que Greenfields est exploité depuis trois ans sans permis unique définitif. “Depuis la reprise du camping de la Chenaie, Greenfields continue son exploitation, pour la troisième année consécutive, sans disposer de permis unique dûment adapté aux investissements réalisés. Les délais pour finaliser cette demande sont interpellant. D'autres campings de la commune ont été contraints de fermer faute de régularisation. Le droit s'applique de la même manière à tous.”

“Greenfields est exploité depuis trois ans sans permis.”

Le collège communal de Durbuy rappelle que le Labyrinthe était précédemment situé à Barvaux et bénéficiait d'un permis en bonne et due forme. “L'édi-

tion 2023 a changé de localisation, tout en maintenant les mêmes activités. Plusieurs réunions ont d'ailleurs eu lieu afin de s'assurer que les services concernés soient favorables au projet. Un permis a été déposé, la procédure de régularisation est en cours et, sous réserve, devrait aboutir favorablement.”

Quant aux différents campings qui ont dû être fermés, le collège précise que c'est à la suite d'une

longue procédure et à la demande finale du Commissariat Général au Tourisme. “Comparaison n'est pas raison, la situation du camping dit Greenfields est, elle aussi, en cours de régularisation. Il est évident qu'il est plus confortable pour la Ville d'étudier un dossier en amont de sa réalisation plutôt que d'être engagé dans une phase de régularisation. Il faut reconnaître que c'est souvent notre quotidien, d'où

le renforcement de notre service urbanisme.”

De son côté, Bart Maerten, l'associé de Marc Coucke, précise que, dans un premier temps, la demande de permis n'a pas été déposée car cette attraction éphémère n'est accessible que trois mois. Par la suite, il s'est avéré que certaines parties seraient fixes et qu'un permis était nécessaire.

Nadia Lallemand



Le Labyrinthe a été aménagé à Rome en face du parc Adventure Valley. © DR

Contrôles de police: trois personnes privées de liberté

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Dans le cadre du festival “No Name” à Vielsalm, les policiers ont procédé à 23 saisies de produits illicites.

Le procureur du Roi, Etienne Donnay, le gouverneur de la Province, Olivier Schmitz, la police fédérale ainsi que les zones de police locale de l'arrondissement judiciaire du Luxembourg ont décidé d'unir leurs forces pour améliorer la sécurité routière sur les routes.

Dans ce contexte, un

protocole d'actions communes a été signé fin 2021.

Du 23 au 26 juin, parallèlement à l'action nationale “Week-end sans alcool au volant”, plusieurs contrôles ont eu lieu en province de Luxembourg.

Pas moins de 36 policiers/policières ont été engagés sur plusieurs points de contrôles.

10 permis retirés

La police vient de communiquer les résultats de ces contrôles. De nombreux procès-verbaux ont été dressés. Ainsi, on note 1 PV pour port d'armes prohibées, 3 PV pour détention de stupéfiants, 1 PV pour faux permis de conduire, 7 perceptions immédiates, notamment pour usage du GSM au volant et excès de vitesse, 4 PV d'avertissement et 10 permis retirés pour 15 jours.

Trois personnes ont été

privées de liberté. Sur les 842 alcotests réalisés, 818 étaient “Safe” (97,1 %), 14 “Positif” (1,7 %) et 10 “Alert” (1,2 %).

Festival “No Name”

La police signale, par ailleurs, qu'une opération commune s'est déroulée dans le cadre du festival “No Name” à Vielsalm, le vendredi 23 juin. 37 policiers/policières ont été engagés(e)s aux abords de ce festival organisé à La Baraque de Fraiture.

En ce qui concerne la

drogue au volant, sur les 15 tests salivaires effectués, 5 étaient positifs, 10 négatifs. 5 véhicules ont été immobilisés pendant 12 heures.

Sur les 376 alcotests réalisés, 372 étaient “Safe” (98,9 %) et 4 “Positif” (1,1 %). 4 permis ont été retirés pour 15 jours. 11 PV judiciaires relatifs aux stupéfiants ont été dressés. La police annonce qu'au total, les policiers ont procédé à 23 saisies de produits illicites, dont des popers, de la kétamine et de l'XTC.

N.L.